



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUEST VOSGIEN

AVIS DE PUBLICITE

1. Identification du Pouvoir Adjudicateur et de son représentant

Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien
2 bis, avenue François de Neufchâteau
88300 NEUFCHATEAU
Tel : 03 29 94 08 77
Mail : marchespublics@ccov.fr
Profil acheteur : <https://www.xmarches.fr>
Représentée par Simon LECLERC, Président

Statut : Communauté de communes
Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

2. forme et objet du marché : Marché ordinaire de travaux d'exécution- Travaux V.R.D : aménagement d'un accès à la ZAE-ECOPARC.

3. Lieu d'exécution :

Avenue de la Division Leclerc (RD674) – 88300 NEUFCHATEAU
Code NUTS : FRF34

4. Caractéristiques principales :

Dévolution en marché unique.
Les prestations comprennent deux phases.

Avant l'établissement de leur offre, les entreprises doivent avoir pris connaissance de l'environnement du site.

Il n'est pas de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Pour le versement d'avance, il sera fait application de l'article R2191-3 du Code de Commande Publique. Conformément à l'article R2191-10, les conditions de versement de l'avance et son taux sont fixés dans le CCAP.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire.

5. Codes principaux CPV : 450 00000

6. Début et durée des marchés :

Le démarrage prévisionnel des travaux est estimé à partir d'avril-mai 2021 pour une durée de 6 semaines à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage.

La période de préparation de chantier est fixée à une (4) semaines hors délai d'exécution des travaux.

7. Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont indiqués dans le Règlement de consultation (R.C.).

8. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Conformément à l'article R2142-23 du Code de la Commande Publique, en cas de groupement, sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée pour la présentation de l'offre. Cependant, après l'attribution du marché, il pourra être exigé du groupement titulaire d'adopter la forme juridique du groupement conjoint.

Il sera alors exigé que le mandataire soit solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le même lot, plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

9. Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

10. Présentation de candidature :

- sous forme de remise des DC1et DC2 conformément à l'article 2143-3 du Code de la Commande Publique (*formulaire à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>*)

OU

- sous forme de DUME conformément à l'article R2143-4 du Code de la Commande Publique

L'ensemble des éléments demandés par le pouvoir adjudicateur est précisé dans le Règlement de Consultation.

11. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères et de leur note tels que précisés dans le Règlement de consultation et portant sur :

- Le prix des prestations, (pondérée à 40%)
- La valeur technique de l'offre (pondérée à 60%)

12. Type de procédure :

Marché à procédure adaptée ouvert (Art L2123-1 et R2123-1-1°, R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique)

13. Obtention des documents de consultation:

Les documents du dossier de consultation sont téléchargeables gratuitement sur le profil acheteur : <https://www.xmarches.fr>

14. conditions et réception des candidatures et des offres :

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Les plis contenant les candidatures et les offres devront parvenir en une seule fois avant le **MARDI 09 MARS 2021 à 12h00 UNIQUEMENT** par voie électronique, uniquement sur le profil acheteur, plate-forme de dématérialisation : <https://www.xmarches.fr>

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

15. Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy
5, place Carrière

C.O. n°20038
54036 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 17 43 43
Télécopie : 03 83 17 43 50
Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

16. Service pour renseignements sur recours

Greffe du Tribunal
Tribunal Administratif de Nancy
5, Place de la Carrière
C.O. n° 20038
54036 NANCY Cedex
Téléphone : 03 83 17 43 43
Télécopie : 03 83 17 43 50
Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr

17. Renseignements généraux:

Numéro de référence de la consultation: **2021TECOPARC04**
La présente consultation est une consultation initiale

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur, la plate-forme de dématérialisation <https://www.xmarches.fr>

Chaque concurrent sera informé, via cette plate-forme de dématérialisation de l'ensemble des questions posées et des réponses données

18. Date d'envoi du présent avis à la publication : 10 février 2021